

Réf: Dossier N° : 55996

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « MIENSHA CONSTRUCTION »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO MORONOU , LOT 42, ILOT 04,  
 CARREFOUR CIMETIERE, 21 BP 2020 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Oct 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: « MIENSHA CONSTRUCTION » .

Objet: construction, rénovation bâtiment, électricité, VRD, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO MORONOU , LOT 42, ILOT 04,  
 CARREFOUR CIMETIERE, 21 BP 2020 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur KOUAKOU N'GUESSAN JEAN JACQUES .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27785 du 24/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24973 du 24/10/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

